



## Mithra est déclarée en faillite et poursuit les négociations avec Gedeon Richter pour la vente de Neuralis SA et d'Estetra SRL

- Le Tribunal de l'Entreprise de Liège a ouvert ce lundi matin la faillite de Mithra Pharmaceuticals SA et nommé les curateurs de la faillite
- Mithra CDMO et Novalon SA demeurent sous protection judiciaire et ne sont donc pas concernées par la faillite dès lors qu'ils sont sujets à des procédures de réorganisation judiciaire séparées

**Liège, Belgique, 10 juin 2024 – 19h15 CEST** – Mithra (Euronext Brussels : MITRA), une société dédiée à la santé féminine, annonce que le Tribunal de l'Entreprise de Liège a prononcé ce matin l'ouverture de la faillite de Mithra Pharmaceuticals SA.

Mithra Pharmaceuticals SA se trouvait en effet confrontée à d'importantes difficultés financières qui l'empêchent de remplir ses obligations et ne disposaient plus du fonds de roulement nécessaire à la poursuite de ses activités.

[Comme annoncé précédemment](#), Mithra Pharmaceuticals SA a entamé des négociations avec Gedeon Richter. Mithra Pharmaceuticals annonce aujourd'hui qu'elle poursuit les négociations avec Gedeon Richter, portant sur la cession à ce dernier de la totalité des actions de Neuralis SA et Estetra SRL détenues par Mithra Pharmaceuticals SA ainsi que des actifs spécifiques de Mithra R&D SA inhérents à la fabrication de l'Estetrol. La signature et la réalisation de la transaction interviendront dans les meilleurs délais.

Les entités Mithra CDMO et Novalon SA ne sont pas concernées par la faillite de la société mère car elles font l'objet de procédures de réorganisation judiciaire distinctes. Les mesures de protection judiciaires dont elles font l'objet devraient, moyennant l'accord des tribunaux, être prolongées jusqu'au 30 juin 2024. Ce délai supplémentaire vise à permettre aux multiples parties intéressées par les actifs de Mithra CDMO de poursuivre leur analyse préalable et soumettre des offres liantes d'ici le milieu du mois.

Le prix de cession des actions qui serait effectivement perçu - après déduction des dettes financières - issu de la cession de Neuralis SA et Estetra SRL et certains actifs de Mithra R&D SA, permettra de verser des sommes aux créanciers dans l'ordre des privilèges. Cette convention ne crée, par conséquent, aucune valeur pour les actionnaires de Mithra Pharmaceuticals SA.

Née de l'ambition d'améliorer de manière significative la santé des femmes, Mithra Pharmaceuticals s'est distinguée par la détermination inébranlable de ses employés à repousser les limites de la science pour le bien commun. Leurs recherches et les progrès

qu'elles annoncent survivront à Mithra et se poursuivront désormais sous une autre bannière. Nous espérons tous que ces efforts aboutiront au développement de nouvelles solutions qui profiteront au plus grand nombre.

La direction et le Conseil d'administration tiennent à remercier les actionnaires et les partenaires de Mithra qui ont joué un rôle décisif dans les avancées scientifiques que Mithra a rendues possibles.

### À propos de Mithra

*Mithra Pharmaceuticals SA (Euronext : MITRA) est une société belge de biotechnologie pharmaceutique qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'estetrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà. Après avoir lancé avec succès son premier produit à base d'Estetrol en 2021, la pilule contraceptive ESTELLE<sup>®</sup>, Mithra se concentre désormais sur le développement de son deuxième produit DONESTA<sup>®</sup>, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra offre également à ses partenaires une gamme complète de solutions allant du développement précoce de médicaments aux lots cliniques, en passant par la fabrication commerciale de produits polymères complexes (anneau vaginal, implants), de produits injectables liquides complexes et de produits biologiques (flacons, seringues préremplies ou cartouches) sur sa plateforme technologique Mithra CDMO. Cette société, dont le siège est situé à Liège, en Belgique, est active dans plus de 100 pays à travers le monde. [www.mithra.com](http://www.mithra.com)*

*ESTELLE<sup>®</sup> et NEXTSTELLIS<sup>®</sup> sont des marques déposées de Mithra Pharmaceuticals ou de l'une de ses sociétés affiliées.*

### Information importante

*Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.*